

Un nouveau parti : la voix de la femme

Autor(en): **C.C.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses**

Band (Jahr): **69 (1981)**

Heft [9]

PDF erstellt am: **25.10.2020**

Persistenter Link: <http://doi.org/10.5169/seals-284508>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Un nouveau parti : la voix de la Femme



Vreni Grendelmeier,
co-fondatrice
et trésorière

La veille de la votation sur l'égalité des droits, le 13 juin 1981, s'est fondé à Zurich un nouveau parti sous le nom de *la Voix de la Femme* (Partei Stimme der Frau, PSF). Les fondatrices ont-elles voulu marqué leur indifférence au résultat du 14 juin en se rassemblant précisément la veille, au moment où rien n'était encore acquis ? « La date est une simple coïncidence », affirme Vreni Grendelmeier, trésorière de *la Voix de la Femme*. « La fondation de notre parti n'a pas de rapport avec la votation, quoique nous fussions bien sûr en faveur du oui. »

La société actuelle est essentiellement patriarcale, et les partis existants s'enlisent dans les compromis : telles sont les raisons de la création d'un parti qui se veut « le porte-parole de toutes les femmes dont les intérêts et les opinions ne sont pas suffisamment représentés dans les partis actuels. »

Dix-huit contre, deux pour...

Entre l'idée d'un parti de femmes et sa réalisation, il y a du chemin. La première proposition de la création d'un parti remonte à plus de deux ans, au sein d'un groupe féministe zurichois travaillant sur le thème (et sous le nom) de « Femme et Politique ». Composé d'une vingtaine de femmes, le groupe vota sur l'idée du parti : celle-ci recueillit 18 non, et 2 oui...

Isolées, mais non découragées, Vreni Grendelmeier de Dübendorf, et Silvia Berri, des Grisons, se mettent alors seules au travail. Le 13 juin 1981, deux ans plus tard, le parti de *La Voix de la Femme* est créé. Cinq femmes en sont les fondatrices, qui forment aujourd'hui le comité du parti. Aucune d'elles n'a appartenu précédemment à un parti. C'est Silvia Berri, ancienne jardinière d'enfants, aujourd'hui propriétaire d'un magasin d'artisanat, qui est pour une année la présidente du parti. Deux sections, l'une à Zurich et l'autre à Coire, sont déjà constituées, comptant chacune une quinzaine de membres ; en outre des pourparlers sont engagés depuis le début de l'été avec des groupes féministes à Bâle, à Berne et à Fribourg.

Décider nous-mêmes

Pourquoi un nouveau parti, alors qu'il existe aujourd'hui dans presque tous les grands partis des groupes-femmes ?

« Quelque soit l'importance des groupes de femmes à l'intérieur des partis existants, répond Vreni Grendelmeier, ce sont toujours les hommes qui détiennent la majorité, donc le pouvoir ; les femmes n'ont pas leur mot à dire. Nous avons fondé un parti de femmes pour ne plus seulement participer aux discussions, participer aux décisions, mais décider *nous-mêmes*. »

Ni de gauche, ni de droite

Ainsi les statuts du PSF stipulent précisément que seules les personnes « du sexe féminin qui n'appartiennent à aucun autre parti peuvent devenir membres du parti de la Voix de la Femme. » Les femmes déjà engagées politiquement devront donc renoncer à leur parti avant d'adhérer à *la Voix de la Femme*. Le PSF ne se veut ni de droite, ni de gauche : le plus important pour *la Voix de la Femme* consiste en un équilibre des intérêts représentés au pouvoir, équilibre « qu'un gouvernement authentiquement démocratique devrait garantir en se composant en parts égales d'hommes et de femmes. » Le parti travaille actuellement à l'élaboration de son programme. Si les grands thèmes sont déjà fixés (avortement, protection de la maternité, protection de l'environnement), les termes de la plate-forme restent à déterminer. Une assemblée est prévue pour le début du mois de septembre, à laquelle les *Féministes radicales* de Bienne ont été conviées ; la *Voix de la Femme* songe en effet à reprendre les principales lignes de leur plate-forme.

Nouveau parti, le PSF a l'intention bien sûr de présenter des candidates aux élections cantonales et communales des cantons dans lesquels des sections sont déjà constituées. Si le parti des femmes est encore aujourd'hui essentiellement alémanique, son extension sur le plan romand figure parmi les projets et les espoirs des fondatrices.

C.C.

Contacts : Vreni Grendelmeier, Zürichstrasse 30, 8600 Dübendorf / Silvia Berri, Portellavanda 7, 7099 Trin-Dorf.

C'est vraiment votre banque la
BCC